

Prix Charles Gide (Fondation Crédit Coopératif - année 2007)

Sébastien HERVIEU – ESJ Lille – 3^{ème} Prix

LE RELAIS EXPORTE SA FIBRE SOCIALE

En France, les Relais d'Emmaüs ont créé 1 000 emplois pour des gens en difficulté grâce au recyclage de vêtements usagés. Son fondateur installe désormais des ateliers de tri directement en Afrique. Déjà trois pays, plus de 100 emplois et des projets de développement locaux.

Pierre Duponchel a le cœur plus gros que l'Hexagone. Le fondateur du Relais a décidé d'exporter en Afrique son savoir-faire coopératif et solidaire. *« C'est tout bénéfique pour tout le monde. On trouve des débouchés, on crée de l'emploi sur place, et les excédents financent des projets de développement. »* Au fond de l'entrepôt du Relais du Val de Seine à Chanteloup-les-Vignes dans les Yvelines, des balles blanches de près de 400 kilos de vêtements compactés sont prêtes à être envoyées. Sur chaque lot, une inscription au feutre : *« MÊLÉ »*. Quatre lettres en capitales signifiant que les fripes n'ont pas encore été triées. Elles le seront directement en Afrique, comme désormais une partie des 30 000 tonnes de vêtements collectés annuellement en France. Il existe un atelier au Burkina Faso depuis 2002, un au Sénégal depuis un an, et un autre verra le jour à Madagascar d'ici la fin de l'année.

Depuis leur création en 1984, les Relais d'Emmaüs permettent à des jeunes sans qualification, à des chômeurs de longue durée, et à des personnes en grande difficulté (sortants de prison, délinquants, Rmistes) de retrouver du travail. Ne supportant plus d'accueillir à Emmaüs des exclus aidés dans l'immédiat mais sans avenir à plus long terme, Pierre Duponchel a petit à petit mis en place une filière de recyclage de vêtements usagés. Le statut de Société coopérative ouvrière de production (SCOP) permet aujourd'hui aux 1 000 salariés des quinze Relais de France d'être les actionnaires majoritaires de l'entreprise sans toucher de dividendes. *« C'est une économie sociale et solidaire dans laquelle les bénéfices sont réinvestis dans l'entreprise, chacun travaille pour l'autre, explique Pierre Duponchel. Les gens peuvent être fiers du pain qu'ils mangent. Nous ne sommes pas dans une logique d'assistanat. »*

« Dans nos balles, "il y a de quoi manger" »

Après plusieurs séjours en Afrique, Pierre Duponchel souhaitait tenter l'expérience du Relais hors des frontières. Mais une évolution récente a accéléré les choses. Il y a cinq ans, sur cent kilos de fripes collectées, soixante kilos étaient réutilisés tels quels pour être revendus dans la chaîne de boutiques Ding Fring associées au Relais ou pour être exportés vers l'Europe de l'est et l'Afrique. Les quarante kilos restants se répartissaient entre la transformation en chiffon d'essuyage, en effilochage, ou étaient incinérés pour les fripes les plus abîmées. Aujourd'hui, le rapport s'est inversé.

La raison ? *« Une dégradation de la qualité »* répond Jean-François Luthun, directeur du Relais Val de Seine. *« Avant un vêtement durait un ou deux ans. Maintenant, au bout de six mois, on jette »*. Les habitudes des consommateurs ont changé. Beaucoup préfèrent acheter des produits moins chers et moins solides, mais

qui suivent la mode. Les conditions du marché des textiles se sont aussi modifiées. Le 1^{er} janvier 2004, les quotas sur les importations de textiles chinois sur le marché français ont été levés. « *Un coup de grâce ! juge sèchement Jean-François Luthun. Dans ces fringues, il y a la trame mais il n'y a plus de matière. Le col est usé avant d'être sali* ». Résultat : il est de plus en plus difficile pour les Relais de revendre des vêtements qui ne durent plus. « *C'est pourtant grâce à cette remise en valeur que l'on réussissait à être rentable* » déplore Pierre Duponchel.

Fin 2006, grâce au soutien du président d'Emmaüs France, Martin Hirsch, le Relais a obtenu des parlementaires que sur chaque vêtement neuf, une taxe d'un ou de deux centimes d'euros soit prélevée et reversée aux professionnels de la fripe. Un bol d'air. Mais l'avenir du Relais se joue aussi à l'étranger. Dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, le textile français du Relais doit affronter une double concurrence : celle des produits américains recyclés avantagés par un dollar inférieur de 30% à l'euro sur lequel est indexé le franc CFA, et celle du textile chinois neuf peu cher.

Encouragé par Pierre Duponchel, Ludovic Férez, 37 ans, s'est installé en 2003 à Koudougou, la troisième ville du Burkina Faso. En association avec l'OCADES (organisation catholique pour l'aide au développement et à la solidarité), il prouve qu'avec un atelier de tri sur place, la fripe exportée du Relais peut rester rentable. « *Grâce au coût plus bas de la main d'œuvre locale, on devient deux à trois fois moins cher que le neuf. Par exemple, un pantalon chinois à la mode vaut 4 000 francs CFA (6 euros) alors que notre pantalon équivalent en seconde main s'achète à 1 000 francs CFA. Autre avantage, des balles vendues au détail. C'est un système à la carte qui permet aux plus petits commerçants de vivre face aux grossistes, et à des jeunes de se lancer sur le marché sans prendre trop de risques* » résume Ludovic Férez. « *Et il nous disent qu'au moins dans nos balles, il y a de quoi manger* ».

Une mutuelle de santé, un centre d'apiculture

Au Sénégal, David Dupré La Tour s'est lancé en mai dernier. Situé dans la localité de Diam Niadia, à une cinquantaine de kilomètres de la capitale Dakar, le Relais sénégalais et ses 35 salariés vendent chaque mois une centaine de tonnes de fripes. « *Il y a des besoins, tout ce qu'on produit se vend* » constate, enthousiaste, David Dupré La Tour, « *il manque juste des articles pour les enfants* ». Au Burkina Faso, près de 2 000 tonnes sont écoulées annuellement. « *Grâce à nos prix, les gens peuvent s'habiller pour pas cher. C'est important dans le troisième pays le plus pauvre du monde* » rappelle Ludovic Férez.

Malgré des échecs au Mali et en Mauritanie, la création d'ateliers de tri en Afrique a donné un second souffle aux exportations des fripes du Relais tout en diffusant la philosophie originelle de l'entreprise. Au Burkina Faso, le nouveau bâtiment de 300 mètres carrés inauguré en novembre dernier se nomme « *Toum song taaba* ». En langue locale, « *travailler pour s'entraider* ». En quatre ans, le centre de tri a créé 70 emplois. Mis à part Ludovic Férez, expatrié français, tous les salariés sont burkinabés et ont été embauchés alors qu'ils n'avaient pas de qualification. Le responsable estime qu'une seule balle de fripes de 50 kilos fait vivre pendant un mois 80 personnes, du déchargement de la marchandise à la vente par le commerçant sur le marché du village en passant par le centre de tri.

Mieux, depuis juillet dernier, grâce à des cotisations d'un montant « *raisonnable* », deux-tiers des employés bénéficient d'une mutuelle de santé. « *Grâce aux profits réalisés, on paie aussi 100% de la scolarité des enfants des salariés à l'école primaire et 80% au collège* », ajoute Ludovic Férez. Une autre partie des excédents dégagés est réservée au financement de projets de développement locaux pour « *sortir d'une logique tutélaire dans laquelle les pays du Sud doivent quémander. Si jamais on devait partir, ce qu'on a fait doit pouvoir rester* ».

À Koudougou, le Relais a soutenu la création d'un atelier de teinturerie et d'un centre d'apiculture qui emploie aujourd'hui 25 personnes. « *Ce sont des emplois directs, mais notre objectif, ce sont les emplois indirects. D'un côté, on forme des apiculteurs, on les aide à s'équiper en matériel à prix réduits. De l'autre, on leur achète leur miel en les payant à l'enlèvement sans délai.* » Pour l'avenir, Ludovic Férez réfléchit aussi, en partenariat avec le gouvernement de la région, à un projet d'accès à un logement de qualité. « *Notre référence française de logement social, il faut qu'on le tropicalise, dans un tandem culturel* ». Pour tisser une trame avec de la matière.

Sébastien Hervieu